

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 26 MARS 2018

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 13
Pouvoirs : 0
Votants : 13

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 20/03/2018

Le 26 mars 2018, le Bureau de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Raymond MOUSSY, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI.

Absents excusés : Brigitte COULON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Secrétaire de séance : Jean-Claude AUBERT.

OBJET : AMENAGEMENT DE L'ESPACE — AVIS CCDSV SUR PREEMPTION PAR L'EPF DE L'AIN AU NOM DE LA COMMUNE DE SAINT DIDIER DE FORMANS

M. Bernard GRISON, Président informe le Bureau communautaire que l'Etablissement Public Foncier de l'Ain (EPF de l'Ain) sollicite l'avis de la CCDSV sur l'opportunité d'achat des parcelles cadastrées B1006, B1028 et B 1423, situées au 194 rue de la Mairie sur la commune de Saint Didier de Formans et d'une superficie totale de 1 717 m². La préemption porterait sur le détachement de 1 378 m² environ de terrain non bâti.

La commune de Saint Didier de Formans a fait savoir qu'elle souhaitait que l'EPF de l'Ain préempte ces parcelles au nom de la commune avec une durée de portage de 6 ans. Elle indique, en effet, qu'elles présentent un intérêt majeur pour la commune.

Après avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **EMET** un avis favorable à cette demande de préemption par l'EPF au nom de la commune de Saint Didier de Formans à l'EPF de l'Ain ;

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

29 MARS 2018

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180326-2018B06-AE

Affichage le :

29 MARS 2018

A Trévoux, le 26 mars 2018

Le Président,
Bernard GRISON

